

Commune de Saint Lyé La Forêt

Bulletin municipal

Directrice de la publication: Madame Chantal Beurienne

Sommaire
Editorialp1
Comptes rendus de Conseil
Municipalp2 à 3
En direct de la Mairiep3
En unect de la manieps
Chronique : Pleins phares sur
l'éclairage publicp3
La vie des associations p4 à 7
Dates à retenirp8

Editorial

Les élections présidentielles, législatives et sénatoriales marqueront l'année 2017 et détermineront l'avenir de la France, notamment celui des collectivités territoriales.

Des interrogations s'imposent à nous :

- Quelles seront la place et le rôle des petites communes dans notre République ?
- Quel sera le pacte financier pour la prochaine mandature?
- La baisse de nos dotations de l'Etat, entamée depuis déjà plusieurs années, se poursuivra-t-elle ?
- La dotation globale de fonctionnement sera-t-elle réformée?
- Les bases de la fiscalité locale seront elles révisées ?
- Les rythmes scolaires seront-ils maintenus en l'état ou remis en cause ?
- La Communauté de Communes de la Forêt gardera-t-elle sa configuration actuelle ?

Autant de questions qui, à l'heure actuelle, sont en attente de réponses. Dans ce contexte il semble donc difficile de faire une prospection sur les années à venir.

Pour conclure, la stabilité et la prévisibilité des concours financiers de l'Etat sont essentielles pour nos collectivités.

Soyons optimistes et confiants en l'avenir.

Sincèrement,

Chantal Beurienne

2017, année électorale

Le bureau de vote se situe salle de la Forêt.

Il est impératif de vous munir de :

Votre nouvelle carte d'électeur Une pièce d'identité (CNI, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo)

> Elections présidentielles 1er tour : Dimanche 23 avril 2017 2ème tour : Dimanche 7 mai 2017 Bureau de vote ouvert de 8 h à 19 h.

> Elections législatives 1er tour Dimanche 11 juin 2017 2ème tour : Dimanche 18 juin 2017 Bureau de vote ouvert de 8 h à 18 h.

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Conseil du 6 décembre

Le Conseil entérine le transfert de la compétence voirie à la CCF et signe la convention de mise à disposition du personnel communal à la CCF pour les opérations de voirie effectuées sur la commune

Le Conseil est informé des nouvelles démarches à effectuer pour l'obtention des cartes d'identité.

La procédure est expliquée en détails dans la rubrique « Mairie virtuelle » du site internet de la commune

Conseil du 18 janvier

- Considérant que la commune est en pleine élaboration de son Plan Local d'Urbanisme qui va remplacer à terme le Plan d'Occupation des Sols devenu caduc, refuse le transfert de la compétence PLU à la CCF.
- Au vu des projets de classes de découverte proposés par les écoles de St Lyé La Forêt et Villereau, le Conseil Municipal décide :

D'accorder une subvention de 50€ par enfant résidant à St Lyé pour le voyage à Londres D'accorder une subvention de 10€ par enfant résidant à St Lyé pour le déplacement au zoo de Beauval

- Compte tenu de l'état du beffroi de l'église St Roch et de l'une des deux cloches, le Conseil, suite aux visites effectuées par différents intervenants possibles et au constat fait par un architecte du patrimoine qui ont tous confirmé les risques de la situation actuelle, décide de prévoir une restauration de ces éléments de l'église et une ligne budgétaire dont le montant sera fixé lors des débats sur le budget.
- Au vu des économies constatées de consommation électrique de l'éclairage public déjà rénové qui permettent d'anticiper une baisse totale de 5000€ par an, au moins sur la facture d'éclairage public de la commune qui était de 14 855,31 € en 2015. le Conseil entérine le plan proposé de rénover la totalité du réseau sur 3 ans.
- Compte tenu des travaux prévus sur la commune, le Conseil autorise Madame le Maire à faire des demandes de subvention auprès du Conseil Départemental pour la restauration du beffroi et pour les tranches suivantes des travaux sur le réseau d'éclairage public.

Conseil du 7 mars

• Le Conseil approuve à l'unanimité les comptes administratif et de gestion du budget principal de la commune qui se traduisent par :

Un excédent de 128 895,53€ dans la section d'investissement

Un excédent de 114 993,00€ dans la section de fonctionnement

- Le Conseil approuve à l'unanimité les comptes administratif et de gestion du budget annexe de l'eau et de l'assainissement qui se traduisent par :

Un excédent de 47 480,39€ dans la section d'investissement

Un excédent de 52 589,87€ dans la section d'exploitation (fonctionnement).

- Le Conseil approuve le budget primitif 2017 du budget principal qui prévoit :

Un budget d'investissement de 710 004,71€

Les principaux investissements prévus sont :

La fin de l'élaboration du PLU pour un montant de 11 340€

la réfection du parking de la Mairie pour un montant de 47 378€

Le remplacement d'une baie vitrée en maternelle pour 3 915€ (déjà fait)

La réfection du beffroi de l'église et du mur de la mare pour 50 919€

Le remplacement de panneaux de signalisation pour 3 000€

La pose d'extincteurs dans le restaurant scolaire pour 3 000€ (déjà fait)

La 2éme tranche de réfection de l'éclairage public pour 35 385€

Un budget de fonctionnement de 737 186,18€

- Le Conseil approuve le budget primitif 2017 du budget annexe eau et assainissement qui prévoit :

Un budget d'investissement de 671 694,52€

Un budget d'exploitation de 225 765,13€

Comptes-rendus des Conseils Municipaux (suite et fin)

- Le Conseil prend acte de la création d'un syndicat pour la gestion d'une fourrière animale créée au niveau départemental et désigne ses représentants : Jacques Van Belle comme titulaire et Bruno Guerton comme délégué suppléant.
- Le Conseil autorise Madame le Maire à solliciter des subventions auprès :

Du Pays Forêt d'Orléans Val de Loire pour la rénovation de l'éclairage public ;

De la Préfecture du Loiret pour le même projet et pour la restauration du beffroi de l'église.

- La commune donne son accord de principe à l'installation de deux commerces ambulants, en plus du camion à pizzas du dimanche soir. Les modalités d'occupation du domaine public (jours, durée, taxes) par ces commerces seront fixées lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

En direct de la Mairie

Festivités du 8 mai

Comme chaque année, nous nous rassemblerons sur le parking de la Mairie à 10 h 30 avant un défilé jusqu'au cimetière et retour, sous la conduite de la batterie-fanfare de la commune, L'Echo de la Forêt.

Après une aubade offerte aux participants devant la salle polyvalente, nous nous réunirons pour un verre de l'amitié.

Festivités du 14 juillet

Les modalités détaillées seront diffusées en temps utile.

Important rappel en matière d'urbanisme

Beaucoup de travaux sont en cours sur des maisons dans notre commune mais peu de dossiers sont déposés en Mairie.

C'est la raison pour laquelle la municipalité tient à rappeler que la plupart des travaux effectués sur des habitations existantes sont soumises à des formalités – déclaration de travaux, autorisations préalables, voire permis de construire.

Avant de vous lancer, il est préférable de venir vérifier si vos intentions sont soumises ou non à ces formalités. La régularisation a posteriori doit rester exceptionnelle.

Page Facebook

Restée confidentielle quelques semaines le temps de se former à son utilisation, la page Facebook de la commune est désormais opérationnelle.

Elle complète le site internet et permet une communication plus rapide pour les évènements ponctuels ou imprévus.

Il n'est pas obligatoire d'avoir un compte Facebook pour la consulter mais cela facilite sa visibilité.

F: www.facebook.com/stlyelaforet

Chronique: Pleins phares sur l'éclairage public

La plupart des habitants de ce pays savent à quel point les communes sont aux prises avec des difficultés financières. Les raisons n'en résident pas, ou seulement à la marge, à une mauvaise gestion ou à des dépenses inconsidérées.

Le comportement des gouvernements qui se déchargent de plus en plus souvent de leurs responsabilités en les transférant aux collectivités locales, tout en réduisant leurs dotations et en créant une nouvelle norme chaque matin, suffit à lui seul à créer cette situation. Toutes les communes sont concernées et St Lyé La Forêt n'échappe pas à la règle. Toute l'équipe municipale est mobilisée sur cet objectif : serrer le coût à toutes les dépenses non vitales. Beaucoup de rubriques de dépenses échappent à cette démarche : la masse salariale, les remboursements d'emprunt, les contributions à divers organismes...

Nous avons donc choisi de nous attaquer aux autres : les dépenses d'éclairage public, car cela peut être une source d'économies immédiates, la consommation en produits d'entretien qui peut vite s'envoler avec l'utilisation de produits de plus en plus sophistiqués et donc couteux, la remise en cause de tous les contrats à leur échéance (téléphonie, timbrage du courrier...) et les économies réalisables par la mutualisation des achats à travers la centrale d'achat pluri-départementale APROLYS CENTRACHATS et par le biais des contrats d'entretien mutualisés par la Communauté de Communes.

Chronique: Pleins phares sur l'éclairage public (suite et fin)

L'éclairage public est le domaine dans lequel les actions ont le plus de visibilité. Tout le monde a pu constater l'extinction nocturne de la plupart des rues de 23h à 5h, source immédiate de baisse des dépenses. Mais cette action n'est pas isolée et s'inscrit dans une démarche globale qui vise à refaire complètement le réseau d'éclairage public afin de pouvoir profiter des nouvelles technologies telles que l'éclairage à LED, les interrupteurs crépusculaires, les baisses de tension sans baisses de luminosité et les extinctions programmées. Cela nécessite aussi de changer toutes les armoires de commande, toutes les têtes de lampadaires pour pouvoir accueillir des ampoules à LED.

Pour le moment, voici le bilan des actions entreprises en 2016 :

- Les armoires du lotissement de la rue Jean Moulin, de la rue Neuve, de la rue du Nan, de la route d'Artenay et de l'entrée sud de St Lyé ont été rénovées ou remplacées ;
 - 28 lampadaires ont vu le remplacement de leur lampe de 170 watts par des LED de 39 watts ;
 - Réduction de puissance des ampoules de 170 à 130 watts partout où c'était possible ;
- Coupure de l'éclairage de 23h à 5h à l'exception de la RD97 dans le centre bourg pour des raisons de sécurité à cause de la présence des ilots au centre de la chaussée.

Le premier bilan au bout de six mois fait d'ores et déjà apparaître une réduction de 30% sur les factures d'éclairage public dont le seul montant de consommation électrique s'élevait à 14 855,31€, hors maintenance.

Une autre source importante de réduction des dépenses se situera dans la maintenance des lampadaires. La commune remplace annuellement environ 50 ampoules pour un coût de 100 euros par ampoule (camion à nacelle, ampoule, ballast, amorceur, condensateur). Les LED ayant une durée de vie garantie de plusieurs dizaines de milliers d'heures, on peut espérer être tranquilles pour un bon moment. Mais pour cela il faut investir et les travaux vont continuer sur deux années encore pour, au final, avoir changé 13 des 15 armoires existantes et 80% des lampadaires en les rendant compatibles avec la loi Grenelle 2 (interdiction des ampoules à produits toxiques, limitation des nuisances lumineuses).

La vie des associations

APENO

Comme chaque année, l'APENO a renouvelé son opération de ramassage de déchets sauvages avec le soutien du SIRTOMRA. La collecte – 130 kilos de détritus mis hors d'état de nuire – à comparer aux 240 kilos de l'an dernier. Serait ce le civisme qui progresse ? Allez, on y croit!

A confirmer l'an prochain tout de même.



Cross des familles (RPI St Lyé-Villereau)



A l'occasion du cross des familles organisé par le RPI St Lyé Villereau, les enfants et leurs familles ont renouvelé leur soutien à l'association ELA qui lutte contre la Leucodystrophie. Tous ont prêté leurs jambes pour un cross des plus enthousiaste.

Les Joyeux Lutins

Un début d'année qui commence très bien avec notre soirée « Années 80 » qui a fait salle comble samedi 30 janvier! Cela nous a permis d'emmener les enfants à la patinoire et au cinéma pendant les vacances d'hiver et de faire venir une ferme itinérante pour les vacances de printemps.

Les bénéfices de notre super loto du 1er et 2 avril serviront à maintenir la fermeture de l'accueil périscolaire du soir à 19h sans supplément pour les familles, de proposer un séjour à la mer et plusieurs sorties aux enfants cet été. Nous comptons sur vous!

<u>Eté</u>: Pour rappel, l'accueil de loisirs « Les Joyeux Lutins » ferme du 08 juillet au 05 août.

Un séjour au camping de Givrand « Domaine de Beaulieu » est proposé du 06 au 11 août aux enfants de 4 à 11 ans (accueil fermé). Puis du 16 août au 01 septembre. Le programme sera disponible en avril et les inscriptions seront à faire du 02 au 19 mai de 16h30 à 18h30.

Rentrée 2017/2018 : les dossiers d'inscriptions

seront disponibles à partir du 15 mai et à récupérer à l'accueil périscolaire. Ils seront distribués automatiquement le mercredi 07 juin lors de la matinée d'accueil des futures petites sections de maternelle.



Voyage à Londres (Les amis de l'école et Le RPI St Lyé-Villereau)

Les enfants des classes de CE2 CM1 et CM2 du RPI St Lyé Villereau ont tous participé au séjour à Londres du 20 au 23 mars. Ils sont fraichement revenus de leur voyage avec des anecdotes, des souvenirs et des images plein la tête.

Les élèves ont visité des lieux emblématiques de Londres : Big Ben, London eye, la Cathédrale St Paul, Tower Bridge, le château de Londres, Buckingham Palace, ainsi qu'un voilier du XVIIIème siècle qui faisait la route de l'Angleterre vers la Chine (le Cutty Sark).

L'hébergement dans une auberge de jeunesse dans Londres a permis à tous de découvrir et de profiter d'un véritable petit déjeuner anglais, découverte gustative étonnante pour certains!

Le voyage s'est achevé dans l'univers d'Harry Potter aux studios de la Warner Bros. Le célèbre sorcier a fait l'unanimité!

Ce voyage, minutieusement préparé tant par les maitresses que par les enfants, a été rendu financièrement possible, entre autres par les subventions des communes, et par tous ceux qui ont participé avec un sourire ou un achat lors du mini marché de Noël des enfants devant la boulangerie en décembre dernier.



Un grand merci aux vendeurs en herbe, à leurs clients et un grand bravo aux maitresses pour avoir porté ce projet époustouflant que les enfants ne sont pas prêts d'oublier.

ASCL

Chasse aux œufs

Parents, famille, amis, rendez-vous le lundi 17 avril 2017, (au bout de la rue neuve), pour une chasse aux œufs réservée aux enfants jusqu'à 10 ans inclus, qui débutera à 10h30. Nous organiserons, à cette occasion, une tombola à 2€ le ticket. Pour cette année, nous avons commandé le soleil, alors nous vous espérons très nombreux.



Le Centre de Loisirs

Le Centre de loisirs commence le lundi 10 juillet 2017 pour se terminer le 4 août 2017.

Les papiers ont été distribués dans le cahier des enfants. Vous pouvez cependant noter les dates d'inscriptions qui auront lieu :

à la salle polyvalente de 18 heures 30 à 19 heures 30 du 24 avril au 28 avril 2017 et du 2 mai au 5 mai 2017

Il est demandé aux parents de respecter impérativement <u>ces dates</u> pour inscrire leurs enfants au Centre de Loisirs. <u>ATTENTION</u> : les inscriptions peuvent être stoppées en fonction du nombre maximum d'enfants et d'animateurs.

Chaque semaine, des activités différentes adaptées aux petits, moyens et grands afin de passer un excellent centre de loisirs. Le lieu et l'organisation vous seront dévoilés lors de <u>l'Assemblée Générale Extraordinaire et notre réunion d'information le Mardi 13 juin 2017 à 19 h30 à la salle polyvalente</u> (Présentation des animateurs, emplois du temps, sorties extérieures). Pour tout renseignement avant les inscriptions, vous pouvez contacter Sophie AMMELOOT au 06 23 94 61 29.

Le Centre de Loisirs de Saint-Lyé la Forêt fonctionnera du 10 juillet 2017 au 4 août 2017 de 9h00 à 17h00. Il sera ouvert à tous les enfants nés entre 2005 et 2013. Il fonctionnera chaque jour du lundi au vendredi. Le repas sera pris à la cantine de Saint-Lyé la Forêt.

Une garderie sera mise en place de 7h30 à 8h45 et de 17h15 à 18h30 pour la somme de 2 € le matin,2 € le soir pour $\underline{1}$ enfant. 2,50 € le matin,2,50 € le soir pour $\underline{2}$ enfants. 3 € le matin,3 € le soir pour $\underline{3}$ enfants.

Une semaine est prévue en mini-camp du 17/07/2017 au 21/07/2017. Une participation supplémentaire de 50.00 euros sera demandée pour la semaine de mini-camp.

La participation financière sera de 16 € par jour et par enfant pour les enfants de la Communauté de Commune des la Forêt et de 20 € pour les enfants hors Communauté de Communes de la Forêt.

L'inscription se fera par semaine complète avec un minimum de <u>2 semaines, consécutives ou non, pour pouvoir participer au mini-camp.</u>

	<u>CCF</u>	Hors CCF
Soit: du 10 juillet au 13 juillet 2017:	64,00 euros	80,00 euros
du 17 juillet au 21 juillet 2017 :	80,00 euros	100,00 euros
du 24 juillet au 28 juillet 2017 :	80,00 euros	100,00 euros
du 31 juillet au 4 août 2017 :	80,00 euros	100,00 euros



Repas de fin de Centre : le jeudi 27 juillet 2017

<u>QUOTIENT FAMILIAL</u> : Les familles doivent fournir, <mark>impérativement à l'inscription, leur numéro</mark> <mark>d'allocataire afin de définir le montant d'aide auxquelles elles ont droit auprès de la CAF.</mark>

Les Ainés de la Forêt

Assemblée générale :

Le 28 janvier 2017 s'est tenue l'assemblée Générale des Aînés de la Forêt à la salle polyvalente. La présidente, Monique Launay, remercie tous les membres présents et a une pensée pour tous ceux qui affrontent la maladie au quotidien et ne peuvent être présents.

Le bilan financier a été présenté par la trésorière Marie-Madeleine Lesueur. Pour cette année le club n'est pas en déficit. Le rapport d'activité 2016 a été présenté par la secrétaire Monique Janton.



Pour cette nouvelle année, 3 nouvelles adhésions ont eu lieu au cours de l'assemblée générale. Le club compte à ce jour 80 adhérents.



Les activités et sorties:

L'année 2017 a recommencé avec les activités : atelier culinaire, art floral, patchwork, modelage, marche et bowling. Un atelier couture, tricot, broderie, points comptés, crochet a débuté avec une dizaine de personnes.

Les repas ont toujours autant de succès, buffet froid, repas d'automne et repas de Noël avec animation sont toujours au programme du club. Le jeudi 2 mars, 45 personnes se sont retrouvées au restaurant "Au Fil du Vent" à Artenay.



La sortie Golf à Marcilly en Villette a été de nouveau remise pour cet été. Une sortie est au programme du mois de septembre dans le Gâtinais. Le club fêtera cette année ces 40 ans et une sortie dans le Sancerrois est prévue le jeudi 15 juin pour les adhérents uniquement.

Bals:

Le club organise un bal au printemps et un autre à l'automne. La recette de ce bal nous permet de financer une partie des activités et des sorties du club.

Création d'une section Pétanque de Loisirs

Les personnes intéressées par la pratique de la pétanque dans un esprit convivial sont conviées à participer à la réunion d'information qui se tiendra à la salle polyvalente le mardi 11 avril à 18h45.

Contact: Mr Serge THOMAS au 02 38 75 54 35 ou au 06 63 13 81 80.

Tennis de table

Pour la vingt-deuxième année consécutive, l'Association Sportive de Saint-Lyé la Forêt Tennis de Table organise son vide-greniers le dimanche 04 juin de 08 à 18h00. La mise en place s'effectue à partir de 06h00. Le coût de l'emplacement de 6 mètres sur six est de 12€. Un seul véhicule est accepté sur ce périmètre. La réservation est obligatoire au 06-03-17-38-67.

Dates à retenir

Avril

8 Avril Bal de Printemps - Les Ainés de la Forêt

11 Avril Réunion d'information 18h45 - Section pétanque de Loisirs

16 Avril Rassemblement véhicules de collection VAMP

17 Avril Chasse aux œufs 10h30 - ASCL

23 Avril 1er tour de l'élection présidentielle 8h-19h, salle de la Forêt

Du 24 Avril au 28 Avril Inscriptions au Centre de loisirs 18h30 à 19h30, salle polyvalente - Les Joyeux Lutins

Mai

Du 2 au 5 Mai Inscriptions au Centre de loisirs 16h30 à 18h30 - ASCL Du 2 au 19 Mai Inscriptions au Centre de loisirs 18h30 à 19h30, salle polyvalente - Les Joyeux Lutins

7 Mai 2ème tour de l'élection présidentielle 8h-19h, salle de la Forêt

8 Mai Cérémonie « Victoire de 1945 »

21 Mai Rassemblement véhicules de collection VAMP

Juin

4 juin Vide Greniers - Tennis de table

10 Juin Conférence avec le médium Jean-François Cyrille 14h30 à 18h30, salle polyvalente de Saint Lyé la Forêt - Contact Association David au-delà de la vie tél : 06 14 78 34 67/mail : pascal_chauveau@orange.fr

11 juin 1er tour des élections législatives 8h à 18h, salle de la Forêt 18 juin 2ème tour des élections législatives 8h à 18h, salle de la Forêt 18 Juin Rassemblement véhicules de collection VAMP

Le printemps voit le retour du frelon asiatique. Un petit rappel ne sera sans doute pas inutile. Vous pouvez utilement relire l'article qui lui était consacré dans le bulletin d'avril 2016 page 4. Si vous n'êtes plus en possession de ce bulletin, vous pouvez le relire sur le site de la Mairie: http://www.mairie-saint-lye-la-foret.fr/IMG/pdf/Bulletin_avril_2016-compressed0458.pdf

Rappel des permanences municipales

Horaires d'ouverture

Lundi de 10 h à 12 h, Mardi de 15 h à 19 h, Mercredi de 9 h à 12 h Vendredi de 15 h à 18 h

Téléphone: 02 38 91 84 72 Fax: 02 38 91 86 44

Courriel: mairie.de.st.lye@wanadoo.fr Site: www.mairie-saint-lye-la-foret.fr